

## Questionnaire pour l'obtention de crédits

Volume 17, numéro 2, automne 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1066317ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1066317ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

Ordre professionnel des diététistes du Québec

### ISSN

2561-620X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

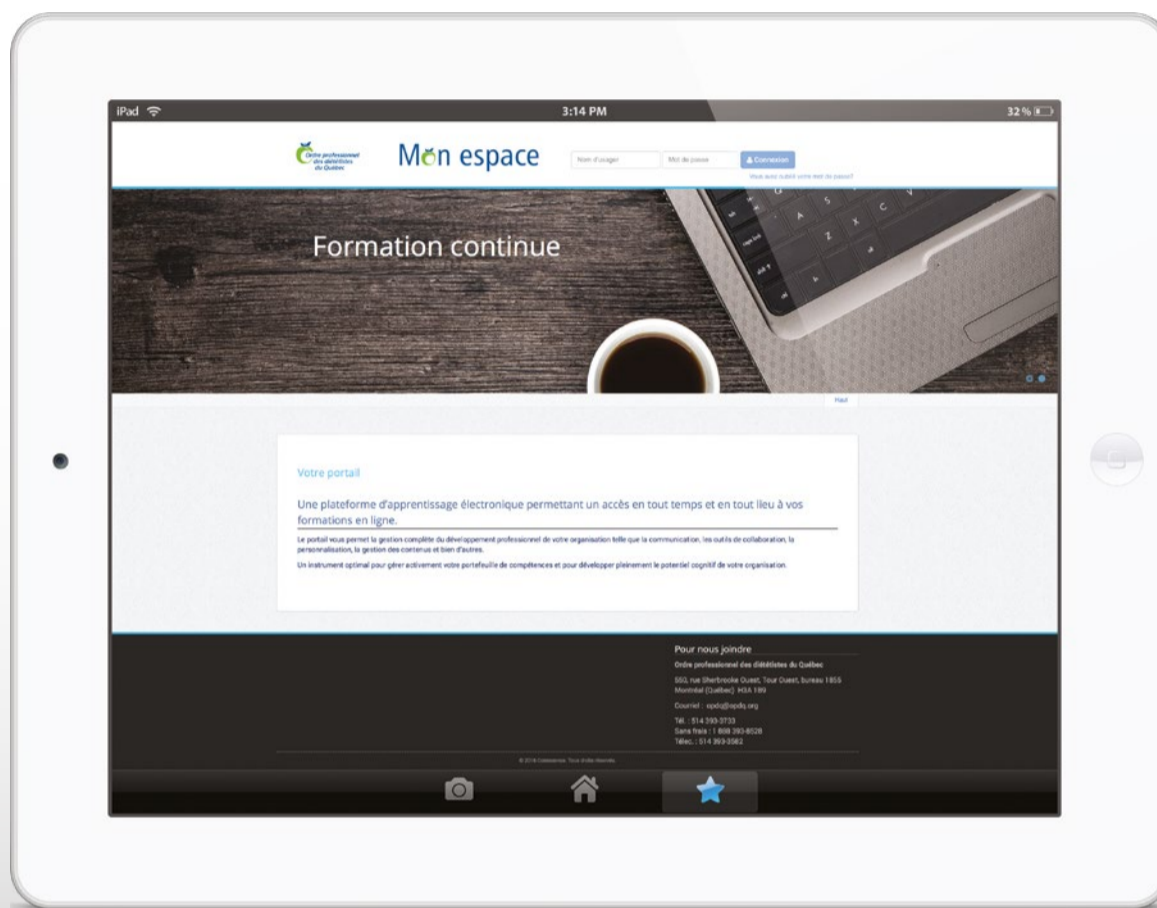
---

### Citer ce document

(2019). Questionnaire pour l'obtention de crédits. *Nutrition Science en évolution*, 17(2), 42–43. <https://doi.org/10.7202/1066317ar>

**IMPORTANT**

Vous souhaitez cumuler des heures de formation continue suite à la lecture de cette revue ? Connectez-vous sur la plateforme *Mon espace OPDQ* <https://monespace.opdq.org> et cliquez sur l'onglet *Formation*. Inscrivez-vous à la formation intitulée revue *Nutrition — Science en évolution — Volume 17, N° 2 — Automne 2019* et remplissez le questionnaire. Vous avez des questions relatives à ce questionnaire, n'hésitez pas à les poser via [formation@opdq.org](mailto:formation@opdq.org).



**(DOSSIER 1) Six types de situations éthiques inhérentes à la pratique nutritionnelle : les comprendre pour mieux les repérer**

**L'aveuglement éthique résulte d'un déficit de sensibilité éthique**

- a. Vrai
- b. Faux

**La myopie éthique est :**

- a. Une situation qui oppose un bien éthique à un mal éthique.
- b. Une situation où un professionnel présume que les autres ont les mêmes valeurs que lui.
- c. Une situation où un manquement éthique est perçu, mais rien n'est fait pour corriger la situation.

**(DOSSIER 2) La conciliation entre les connaissances et les préférences est-elle possible en matière d'alimentation ?**

**Quels sont deux exemples de tensions entre les connaissances et les préférences dans les sciences de la nutrition ?**

- a. Les devis expérimentaux biaisés privilégiant les aliments nutritionnellement pauvres et l'enracinement des préférences alimentaires dans l'identité personnelle.
- b. Les devis expérimentaux biaisés privilégiant les aliments nutritionnellement pauvres et une vision de l'éthique qui critique de manière indiscriminée la science.
- c. Les recommandations du nouveau guide alimentaire favorisant une alimentation végétale et l'enracinement des préférences alimentaires dans l'identité personnelle.
- d. Les recommandations du nouveau guide alimentaire favorisant une alimentation végétale et une vision de l'éthique qui critique de manière indiscriminée la science.

**Une réconciliation entre les connaissances et les préférences implique :**

- La valorisation du nouveau guide alimentaire canadien.
- L'adoption d'une politique pancanadienne contre les boissons sucrées.
- D'envisager les différences entre les connaissances et les préférences.
- De revoir de manière critique le clivage entre les connaissances et les préférences.

**(DOSSIER 3) Réflexion éthique sur la question du soutien nutritionnel en fin de vie**

**Quel est le nom de la disposition légale permettant à une personne de consentir à certains soins spécifiques, même s'il elle devenait inapte ?**

- Consentement libre et éclairé
- Directives médicales anticipées
- Désignation d'un mandataire légal
- Testament biologique

**Quel enjeu éthique évoque la détermination de soins ajustés aux objectifs de vie du patient, mais tenant également compte de leur applicabilité et leur pertinence ?**

- Autodétermination
- Droit d'accès aux soins
- Soins appropriés
- Utilisation juste et raisonnable des ressources

**(SUPPLÉMENT OPDQ) Collaboration interprofessionnelle à l'Université Laval: trois programmes réunis autour d'un cas clinique de dysphagie**

**L'activité de CIP réalisée à l'Université Laval a permis aux étudiants des programmes de nutrition, d'orthophonie et d'ergothérapie :**

- De constater la complémentarité des trois disciplines en contexte de dysphagie.
- D'être plus enclins à travailler en CIP, surtout dans les cas complexes de dysphagie.
- D'augmenter leur niveau de confiance par rapport aux recommandations à faire à un client présentant un trouble de la déglutition.
- D'identifier les rôles précis et distincts de chaque professionnel dans le domaine de la dysphagie.

**Au cours de la formation universitaire ou des stages, les conditions suivantes sont nécessaires pour bien préparer les futurs professionnels (orthophonistes, ergothérapeutes et nutritionnistes) à la pratique collaborative en dysphagie, SAUF :**

- Que toute la formation en dysphagie reçue par les étudiants et stagiaires de ces trois programmes soit identique.
- Que tous les étudiants et stagiaires de ces trois programmes aient eu des occasions de discuter de situations cliniques complexes en dysphagie dans lesquelles les trois disciplines sont sollicitées.
- Que tous les étudiants et stagiaires de ces trois programmes aient pu observer des modèles de saine CIP en dysphagie par l'entremise de cliniciens des trois disciplines.
- Que tous les étudiants et stagiaires de ces trois programmes aient participé à des activités réflexives portant sur la CIP en dysphagie.

**(CHRONIQUE JURIDIQUE) Suivre le patient qui refuse le plan de traitement nutritionnel suggéré : quelle est la responsabilité de la diététiste/nutritionniste ?**

**Quelles sont les deux grandes caractéristiques du consentement décrit au Code civil ?**

- Clair et précis
- Indépendant et avisé
- Libre et éclairé
- Réfléchi et sensé

**Le consentement aux soins ramène le pouvoir décisionnel entre les mains du professionnel de la santé plutôt que dans celle du patient.**

- Vrai
- Faux